

À compter du 11 mai 2020, les services départementaux de la solidarité reprennent progressivement l'ensemble des activités nécessaires aux aindinois.

Les modalités d'exercice de ses activités se doivent d'évoluer pour garantir votre sécurité sanitaire et celle de nos agents.

Vous n'aurez pas à vous déplacer et vos demandes seront traitées dans toute la mesure du possible par téléphone.

Les accueils physiques dans nos locaux se feront exclusivement sur rendez-vous et si nécessaire. Des visites à domicile seront également organisées si besoin.

**Ainsi, pour prendre contact avec les services sociaux, merci de privilégier l'appel téléphonique :**



- **Pour un premier contact :**  
une première demande, un renseignement ou une question relative à la MDPH **composez le 30 01**
- Vous avez déjà le contact avec nos services et vous cherchez à joindre votre Centre Départemental de Solidarité, composez les numéros suivants selon votre domicile :
 

- CDS Ambérieu en Bugey : 04 74 38 59 66	- CDS Montrevel-en-Bresse : 04 74 25 61 96
- CDS Belley : 04 79 81 34 27	- CDS Nantua : 04 74 75 95 96
- CDS Bourg-en-Bresse Croix Blanche : 04 74 45 17 32	- CDS Oyonnax : 04 74 81 20 20
- CDS Bourg-en-Bresse Pierre Goujon : 04 74 45 02 66	- CDS Pays-de-Gex : 04 50 42 12 65
- CDS Chatillon-sur-Chalaronne : 04 74 55 36 70	- CDS Pont-de-Vaux : 03 85 30 31 73
- CDS Lagnieu : 04 74 40 19 30	- CDS Saint-Didier-sur-Chalaronne : 04 74 04 04 09
- CDS Miribel : 04 78 55 30 71	- CDS Trévoux : 04 74 00 48 23
	- CDS Valserhône : 04 50 56 02 67
- Vous pouvez également entrer en contact par le site internet du Département de l'Ain : [www.ain.fr](http://www.ain.fr)  
Sur ce site vous pouvez déposer un message qui sera géré dans les meilleurs délais.